

CRITERES DE SELECTION DES PROJETS PROPOSES

JOURNEES MONDIALES DES ZONES HUMIDES en Languedoc-Roussillon et Provence-Alpes-Côte d'Azur

Semaine du 29 janvier au 6 février 2010

« Les forêts : vitales pour l'eau et les zones humides »

5 critères, élaborés par le Pôle relais lagunes méditerranéennes et les partenaires des JMZH, pour « cadrer » les animations sur son territoire, seront utilisés pour choisir les différentes structures lauréates dont les animations seront mentionnées dans le programme interrégional des Journées Mondiales des Zones Humides 2010.

Rappel : L'objectif n'est pas de rémunérer certaines structures souhaitant intervenir lors de la JMZH mais plutôt d'arriver à promouvoir cette journée auprès des élus, scolaires et du grand public et donc de rassembler sur un même support de communication toutes les actions proposées, aussi variées soient elles, sur tous les types de zones humides.

« Coup de pouce » financier :

En cas de demande d'un « coup de pouce » au niveau financier pour l'organisation d'une animation, le Pôle relais lagunes méditerranéennes privilégiera plutôt le soutien financier de structures associatives par rapport aux structures type collectivités.

Le financement de l'action se fera par le CEN LR pour les structures basées en Languedoc-Roussillon et par la Tour du Valat pour celles basées en PACA. Le financement des prestations sera effectif en 2011 et est conditionné à l'obtention des subventions pour les Journées Mondiales des Zones Humides 2011 par les 2 structures animatrices du Pôle lagunes.

5 Critères :

1) Projet en adéquation avec le thème et l'esprit des journées mondiales des zones humides :

Cet évènement sera l'occasion de faire découvrir les zones humides en vue **d'améliorer leur prise en compte et de concourir au maintien de leur qualité, voir à leur sauvegarde**. L'esprit des JMZH s'inscrit donc dans une démarche d'échange, de communication et de sensibilisation.

Pour rappel, le thème de cette année est « **Les forêts : vitales pour l'eau et les zones humides – pour réfléchir au rôle global des forêts dans notre vie** ». Il s'agit de nous concentrer sur les écosystèmes de zones humides et leur biodiversité, et de mettre en perspective ce que nous pouvons faire pour améliorer la qualité de ces milieux.

En effet, les lagunes méditerranéennes dans leur ensemble ne sont pas directement concernées par la forêt. Cependant, c'est l'occasion de mettre en avant les zones humides annexes des lagunes, avec en premier lieu les ripisylves, les bois riverains qui sont souvent

fragmentés, dégradés voire disparus sur le littoral méditerranéen. Les corridors rivulaires, sont des éléments-clés pour la conservation de la biodiversité : des espaces à restaurer pour leurs fonctions écologiques et les services rendus

2) Projet intégrant les problématiques, l'actualité et les politiques du territoire concerné et impliquant les acteurs et notamment élus locaux :

Ceci sous entend que la priorité sera donnée aux actions réalisées en partenariat ou sous couvert des structures de gestion locale, afin notamment de ne pas oublier les actions, les outils mis en place sur le territoire pour préserver, gérer, restaurer les zones humides (ex. Natura 2000, Contrat de milieu, SAGE, Plan de gestion, Réserve naturelle, etc.).

Enfin, il est évident que chaque animation doit au minimum resituer le cadre de cette journée, parler donc de la convention Ramsar, du rôle majeur joué par les zones humides, des menaces qui pèsent sur elles et donc de l'objectif de ce type de manifestation.

N'oubliez pas non plus de fêter comme il se doit les 40 ans de protection des zones humides avec Ramsar. Comme vous le savez, 2011 est une année spéciale pour Ramsar qui célèbre son 40e anniversaire.

3) Projet privilégiant l'approche partenariale avec des acteurs aux problématiques différentes et permettant de "former" des nouveaux relais :

En effet, il semble important si l'on veut préserver les zones humides et surtout démultiplier l'action de sortir du schéma classique : association de protection de la nature, structure de gestion, scientifique, naturaliste... Il faut trouver de nouveaux relais auprès d'autres partenaires qu'il soit association sportive, acteurs socioprofessionnels (conchyliculteurs, opérateurs touristiques, pêcheurs, éleveurs, agriculteurs...), éducation nationale, entreprise privé, grande distribution etc. *Par exemple, un partenariat entre association sportive (randonnée, canoë, vélo...) et association naturaliste semble particulièrement intéressant.*

Cette année, il serait intéressant de proposer des animations avec un temps fort sur les espaces rivulaires en montrant le lien avec les zones humides périphériques jusqu'à la lagune.

4) Projet permettant d'évoquer les zones humides via des disciplines ou entrées originales :

Pour poursuivre l'idée exprimée ci-dessus, il semble également intéressant de promouvoir les zones humides par d'autres biais que la simple approche naturaliste. En effet, les disciplines artistiques (conte, peinture, art plastique, cinéma, musique, théâtre, cuisine, sport...) permettraient peut être de toucher un autre public.

5) Projet en extérieur offrant une solution alternative en intérieur en cas d'intempéries :

Il est en effet dommageable que certaines animations (sortie nature par exemple) soient purement et simplement annulées en l'absence d'une météo clémente, comme ce fut le cas en 2009. Prévoir une échappatoire (diaporama dans une salle, débat) nous semble important.